

Politique | Florence Jardin incarne le changement à la tête de Grand Poitiers



« Jusqu'ici Grand Poitiers avait un slogan qui était audace et bienveillance. Eh bien aujourd'hui c'est audace, bienveillance, femme, pionnière et solidaire ». Ces quelques mots, c'est Florence Jardin qui les a prononcés lors de son élection à la tête de la communauté urbaine Grand Poitiers en juillet dernier. Une élection doublement symbolique pour l'intercommunalité : c'est la première désignation d'une femme à la tête de Grand Poitiers mais aussi la première à ne pas réserver cette fonction à l'édile de la ville centre, Poitiers. Une nouvelle Présidente qui n'est pour autant pas novice au sein de l'institution. Lors de la précédente mandature, elle assumait déjà l'important porte-feuille de la transition écologique. Désormais bien installée dans son nouveau fauteuil, nous l'avons rencontrée le 13 octobre dernier. Changements en vue, sur la forme (gouvernance) et sur le fond (transition).

En juin dernier, à la tête d'une liste divers gauche, Florence Jardin, a pour la troisième fois consécutive remporté les élections municipales dans sa ville de Migné-Auxence (6 000 habitants). Elle le reconnaît, prendre la présidence de Grand Poitiers n'était alors pas vraiment dans ses plans. Jusqu'à ce que la victoire de [Léonore Moncond'huy à Poitiers](#) vienne quelque peu les bousculer. « Elle a toujours dit qu'elle ne souhaitait pas cumuler la présidence de Grand Poitiers et celle de maire de Poitiers. Elle s'est alors tournée vers les collègues avec un peu d'ancienneté et partageant des valeurs qu'elle avait défendues durant la campagne », se rappelle Florence Jardin.

Une réunion avec l'ensemble des maires de Grand Poitiers, et [une élection plus tard, lors de l'installation du conseil communautaire](#), et c'est la maire de Migné-Auxence qui prend les rênes de la communauté urbaine aux 40 communes et 196 000 habitants ; avec la bénédiction de sa collègue pictavienne et une volonté forte de répondre au souhait de l'ensemble des maires « d'être plus impliqués, plus sollicités aussi et plus accompagnés » au sein de Grand Poitiers. S'engage alors la création d'un groupe de travail sur la gouvernance avec le souci de prendre en compte le changement d'échelle de la Communauté urbaine, passée en 2017, année de la mise en application de la loi NOTRe, de 13 à 40 communes, dont de nombreuses communes rurales... « Notre enjeu aujourd'hui, c'est de dire que tout le monde a sa place, tout le monde doit contribuer, tout le monde peut contribuer tant sur la question de la gouvernance que de la feuille de route », affirme Florence Jardin.

Une remise à plat de la gouvernance de Grand Poitiers

Une manière aussi de tenter d'apaiser les quelques frustrations qui ont pu naître suite à la désignation des vice-présidents.

« 15 vice-présidents, même s'ils travaillent en binôme avec des délégués qui ont les mêmes fonctions et les mêmes indemnités qu'eux, ça ne fait pas 40 maires, c'est sûr. Il y a eu des choix à faire », reconnaît la présidente. Mais, la représentativité des communes en fonction de leur nombre d'habitants, des ex communautés de communes ou encore des différentes typologies de communes, rurales, péri-urbaines et urbaines a été respectée au mieux pondère-t-elle, tout en insistant sur la nécessité de « redonner de l'intérêt et du sens à chacune des instances qu'il s'agisse du bureau, de la Conférence des Maires, qui doit être réaffirmée ou du Conseil communautaire, qu'il faut sans doute alléger tout en lui maintenant une légitimité forte. » Autant dire, un sujet aussi pour le groupe de travail sur la gouvernance.

Quant à l'exécutif, il doit aussi d'une certaine manière réinterroger ses pratiques au regard du nouveau périmètre de la communauté urbaine, souvent mal connu des habitants eux-même. « Notre travail doit aussi consister à montrer à quoi sert Grand Poitiers et à aller sur les territoires, sur les communes auprès des habitants. Il faut que les vice-présidents se déplacent pour mettre en œuvre les politiques publiques dont ils ont la charge. » Sur le même point de la relation aux habitants, elle reconnaît que les pôles de proximité pré-existants en matière par exemple de voiries ou encore de déchets « doivent être renforcés pour qu'il y ait plus de réactivité de notre part aux demandes des habitants. » Idem, la nouvelle Présidente ne compte en rien lâcher le site de participation citoyenne pré-existant, comme outil de consultations des habitants.

Autre sujet cher à Florence Jardin, sur cette "remise à plat" de la gouvernance de l'institution: l'accompagnement des élus. « Lorsqu'on est maire d'une commune de 1 000 habitants voire moins, on n'a pas les services qu'ont les communes plus importantes pour décortiquer des documents souvent lourds ou préparer un conseil. Notre question c'est donc de savoir comment on aide à trier, comment on facilite le travail des élus. Il faut aussi prévoir des temps d'appropriation pour les nouveaux élus, voire les anciens, sur tous les supports stratégiques qui existent déjà tels que le plan climat énergie ou le projet de territoire qui a été écrit auparavant... » Au programme également, des séminaires avec les élus pour travailler sur l'écriture de la feuille de route de la mandature, prévue pour le printemps 2021. Bref, il s'agit dans les premiers temps de remettre à plat non seulement les règles du jeu mais aussi, en quelque sorte, le plateau de jeu lui-même...

« Le fondement du projet c'est la transition écologique et énergétique »

Quant à la feuille de route, véritable document programmatique du mandat qui démarre, si elle reste encore à écrire, la voie est tout de même tracée et prendra le pas de la transition écologique. « Sur les questions liées à l'écologie, on n'est plus dans la prise de conscience, on est dans le passage à l'acte, et c'est vraiment ce qui va motiver ce mandat, affirme Florence Jardin. On n'est plus sur des actions ponctuelles d'un appel à projet ou de candidature à tel ou tel programme. Le fondement du projet qu'on est en train de travailler avec les élus, c'est cette transition écologique et énergétique ». Une « priorité », selon la Présidente qui servira de point de départ à l'ensemble des actions de Grand Poitiers « telles la rénovation énergétique ou la mobilité », cite-t-elle en exemple.

Sur la mobilité notamment, elle annonce, un travail à venir sur un schéma global des mobilités, dont la vocation est « de voir comment on combine l'ensemble des possibles et comment on facilite les mobilités. » Parmi les grandes ambitions déjà posées : « le développement d'un réseau cyclable en site propre avec un objectif de 70-75 km », sur un territoire pour l'heure peu doté en la matière. Mais le vélo seul ne suffira pas, « ça se couple par exemple avec le déploiement d'une étoile ferroviaire autour de Poitiers, et d'un ensemble de choses qu'on souhaiterait développer dans le cadre du contrat de plan État/Région et du plan de relance, sur des TER, sur des augmentations de fréquence, pourquoi pas la restauration de certaines lignes... Il y a vraiment des chantiers à ouvrir », avoue celle qui n'oublie pas non plus le sujet des transports en commun, pour lequel l'hypothèse de « sites de rabattement vers des lignes directes » semble pour l'heure privilégiée par la collectivité.

Autre sujet en cours de lancement, et très en lien avec la transition écologique : le programme alimentaire territorial de Grand Poitiers. S'il a été défini dans le cadre de la mandature précédente, et désigné lauréat du programme national pour l'alimentation lors du dernier Salon international de l'agriculture à Paris, il est totalement compatible avec les futures ambitions de la feuille de route 2020-2026. Ses enjeux : « accentuer la consommation locale tant au niveau de la restauration collective qu'au niveau des habitants et assurer des revenus, une activité aux agriculteurs, avec dans l'idée aussi d'encourager la transformation locale des productions. » Ceinture verte, légumerie, conserverie, distribution, sont autant de sujets que ce plan compte aborder, sans oublier en arrière fond la question de la ressource en eau : « quelle agriculture veut-on ? comment on partage l'eau ? quelle qualité de l'eau ?... Bref, ce plan touche aussi la question de savoir comment on accompagne cette transition dans l'agriculture aussi. » Première étape de ce programme : une enquête en cours sur les modes d'alimentation des poitevins sur [le site de participation citoyenne](#) de Grand Poitiers : il faut bien en effet un diagnostic de départ....



« L'innovation : une image forte que l'on souhaite garder »

Pour autant poser une priorité sur la transition écologique ce n'est pas renoncer, dans la vision de la Présidente Jardin, à ce qui fait l'attractivité économique de la Communauté urbaine dont « le CHU, de nombreuses entreprises de pointes, fleurons de la technologie et de l'innovation comme Saft, Safran, Forsee Power... Il y a aussi la Technopole sur l'axe Grand Poitiers - Grand Châtellerauld qui réunit des acteurs et qui crée de l'émulation localement, avec notamment, le Concours de création et reprise d'entreprise, CréaVienne. L'innovation est une image forte que l'on souhaite garder sur le territoire. » Une innovation dans laquelle la Présidente de Grand Poitiers n'oublie pas de citer l'Université, avec laquelle la collectivité partage un Schéma local d'innovation et de développement. Il y figure des projets communs portés par l'Université et soutenus par la Communauté urbaine à l'image de l'École universitaire de recherche récemment inaugurée.

Mais, « parce que l'économie ce n'est pas que ça, on a aussi un territoire très très fort au niveau de l'Economie Sociale et Solidaire », souligne-t-elle avant de préciser que sur ce terrain aussi une rencontre a déjà eu lieu avec les acteurs de l'ESS. Objectif : « Voir comment travailler ensemble, car l'innovation, elle est également humaine et sociale et c'est aussi porteur d'emplois et d'activités ».

Des atouts du territoire qu'elle voit aussi d'un point de vue géographique, avec des axes de communications importants et « un foncier dont le coût reste attractif et avec des terrains encore disponibles sur le parc Aliénor », doublé d'une action menée cette fois à l'échelle du SCOT sur le recensement des friches commerciales et industrielles.

Grand Poitiers: « un pôle d'échanges de la Nouvelle-Aquitaine »

Un Schéma de COhérence Territoriale partagé par Grand Poitiers et Grand Châtellerauld, les communautés de communes du Haut Poitou et des Vallées du Clain, et dont Florence Jardin a aussi hérité de la présidence. Un SCOT en commun comme une nécessaire évidence : « Il y a un axe Poitiers - Châtellerauld qui structure le département de la Vienne. La technopole d'ailleurs va dans ce sens aussi. Ce partenariat ne peut être que profitable aux deux territoires puisqu'il vise à retrouver des complémentarités et à ne pas déséquilibrer le territoire dans son ensemble ». Au-delà même du département, « tisser des liens dans toutes les directions est une volonté de la nouvelle équipe. Il nous faut travailler très en partenariat avec les autres agglomérations : avec bien sûr la capitale régionale, avec Châtellerauld, Limoges, Paris... Travailler en réseau d'élus, c'est très enrichissant en termes de politique publique parce qu'on apprend des expériences des autres, et les projets évoluent aussi par ce biais. Quand on veut travailler sur la RN 147, ou l'A10, ce n'est pas tout seul qu'on peut le faire », argumente avec conviction celle qui choisit de voir son territoire comme un véritable « pôle d'échanges » de la Nouvelle-Aquitaine. Une vision d'ailleurs largement partagée par la Maire de Poitiers qui n'est autre que sa vice-présidente aux partenariats et à la contractualisation...

Et la conviction est la même quand il s'agit d'aborder sa vision des relations entre Grand Poitiers et la Région. « On est partenaires ! », lâche Florence Jardin avec évidence. Des relations d'autant plus proches en ces temps de préparation du futur contrat de plan État/Région. « C'est un travail fondamental pour définir ce qu'on va financer et pourquoi ». Parmi les souhaits qui se dessinent du côté de Grand Poitiers, reviennent « des sujets de mobilités et de transition énergétique qui vont être en cohérence parfaite avec ce qu'on va aussi déposer dans le cadre du Plan de relance de l'État ». Ici, elle pense notamment à des « dossiers en lien avec la rénovation énergétique de bâtiments, ou encore sur le schéma directeur cyclable pour lequel nous avons pas mal de choses dans les cartons comme des franchissements de ronds-points assez compliqués, ou encore des liaisons sur l'axe gare-futuroscope ».

Une chose est sûre pour Florence Jardin le défi de la gouvernance et des idées commence juste au sein de Grand Poitiers,

mais elle l'assure, « moi pour les 6 ans à venir, je suis extrêmement motivée et l'ensemble des vice-présidents sont déjà très actifs dans leur périmètre d'intervention ! »



Solène Méric et Julien Privat

Crédit Photo : Aqwi.fr

Publié sur aqwi.fr le 30/10/2020

[Url de cet article](#)